

Mis en ligne par Revue de presse, le 8 mars 2020 (dernière m.a.j. : 8 mars 2020)



En Belgique, "le Pacte d'excellence" va réformer totalement le cursus scolaire commun à tous les élèves depuis la maternelle jusqu'à désormais la fin de la troisième secondaire, et changer totalement le paysage de l'enseignement du latin.

Jusqu'à là enseignement optionnel (4h / semaine) réservé à un public de volontaires, le latin va intégrer le tronc commun (en deuxième et troisième secondaire), à raison de 2h par semaine pour tous les élèves et avec un objectif et des référentiels eux aussi redéfinis : un soutien à la maîtrise du français.... Les discussions sont encore en cours, mais cette redéfinition du cours de latin inquiète de nombreux enseignants :

Marc Vandersmissen, chercheur au Lasla de l'ULiège et maître-assistant en langue française à la Hél explique son point de vue dans la libre.be :

Absence de visée utilitariste

La première question qui se pose à un élève de 13 ans - ou à ses parents - est inévitablement la suivante : pourquoi rendre obligatoire l'étude d'une langue ancienne dans une réforme de l'enseignement, a fortiori, au XXI^e siècle, ère de la digitalisation de notre société ? Les intérêts du latin sont nombreux et ont été étudiés en détail : esprit d'analyse, ouverture historique et culturelle, meilleure maîtrise du français, etc. Mais toutes ces qualités pourraient être obtenues grâce à d'autres cours (mathématiques, histoire et géographie, langues vivantes...). Permettez-moi donc de mettre ici en évidence deux spécificités du cours de latin qu'aucune autre discipline scolaire n'offre actuellement. La première, et non des moi...